

Rabat, le 5 janvier 2016

## **Communiqué établissant le bilan semestriel du contrat de liquidité à Paris et du contrat de régularisation de cours à Casablanca de la société Maroc Telecom**

### **• Contrat de liquidité à Paris**

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Maroc Telecom à Rothschild & Cie Banque, à la date du 31 décembre 2015, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 17 742 Titres
- 4 771 055,00 €

Il est rappelé qu'au 30 juin 2015, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 55 510 Titres
- 4 265 721,00 €

### **• Contrat de régularisation de cours à Casablanca**

Au titre du contrat de régularisation de cours à Casablanca confié par la société Maroc Telecom à Rothschild & Cie Banque, à la date du 31 décembre 2015, les moyens suivants figuraient au :

i) compte dédié à la poche de liquidité :

- 145 000 Titres
- 18 229 490,57 MAD

ii) compte de régularisation :

- 207 000 Titres
- 8 547 584,00 MAD

Il est rappelé qu'au 30 juin 2015, les moyens suivants figuraient au :

i) compte dédié à la poche de liquidité :

- 119 000 Titres
- 30 078 152,97 MAD

ii) compte de régularisation :

- 73 500 Titres
- 13 074 047,60 MAD

*Itissalat Al Maghrib - Maroc Telecom : Société anonyme à Directoire et à Conseil de surveillance au capital de 5.274.572.040 Dh / RC 48947 Rabat – Patente 27603573 – IF 333 2162*

Avenue Annakhil, Hay Riad Rabat Maroc  
Tel + 212 (0) 537 71 21 21 / fax + 212 537 71 48 60